

Compte-rendu de l'audience avec Mme Anette Breilloux

Mardi 10 janvier 2017

1. Mise en place des carnets de suivi et nouveaux programmes

Pour le SNUipp, l'évaluation positive des élèves est une bonne chose. Dans l'ensemble, les collègues sont favorables aux carnets de suivi qui permettent de sortir d'une évaluation normative. Cependant des questions persistent, des besoins de formation existent et le manque de temps pour la mise de ce dispositif est réel.

SNUipp : La formation des directeurs ne suffit plus, les équipes enseignantes ont un réel besoin de formation sur l'utilisation concrète du carnet de suivi et sur l'évaluation positive

Mme Breilloux : Les IEN et les MF ont été formés. Les directeurs ont été réunis à plusieurs reprises sur le carnet de suivi. Cette année, durant le stage d'habilitation, ils auront un temps spécifique autour de la problématique d'observation en classe et de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'apprentissage.

SNUipp : Nous souhaitons que les adjoints aient également droit à une formation. Avec les BD formation continue, n'est il pas envisageable de proposer des temps de formation à tous les enseignants de maternelle ?

Mme Breilloux : Ce n'est pas le choix qui a été fait, nous préférons outiller pédagogiquement les directeurs pour animer leurs équipes.

SNUipp : Les BD formation continue pourraient également être utilisés pour améliorer la liaison GS / CP en offrant aux enseignants des temps d'observation en classe de CP.

Mme Breilloux : La proposition est intéressante, j'en prends note pour l'année prochaine.

SNUipp : Que pensez-vous des supports proposés par le commerce, par exemple carnets clés en main, applications ... ?

Mme Breilloux : Les carnets clés en main ne correspondent pas à ce qui est attendu. Ils ne permettent pas d'insérer des traces significatives des progrès des enfants et d'individualiser. Mais cela peut permettre de donner quelques repères aux équipes enseignantes. Dans le cas d'utilisation de ce genre de supports, la communication et l'explication de l'outil aux parents sont primordiales.

SNUipp : La mise en place des PPMS avec le plan vigipirate a monopolisé le temps de concertation au détriment des questions d'ordre pédagogique comme les carnets de suivi. Nous souhaitons que notre hiérarchie en tienne compte.

Mme Breilloux : Nous sommes dans une période particulière, mais partout la réflexion est engagée, il n'est pas question de lâcher l'accompagnement. Le temps de concertation est un temps institutionnel, il doit être utilisé pour l'analyse partagée d'outils plus que pour l'organisation d'évènements festifs.

2- La scolarisation des moins de 3 ans.

SNUipp : Nous avons été informés que certaines communes incitent à l'inscription des moins de 3 ans sans prendre en compte les conditions d'accueil : effectifs surchargés, manque d'atsem ... Pour qu'elle soit efficace, la scolarisation des moins de 3 ans doit être accompagnée des moyens à la hauteur des besoins : effectifs réduits, locaux adaptés, formation ...

Mme Breilloux : A ma connaissance, il n'y a pas d'enfant de TPS inscrits dans des classes surchargées. L'inscription des élèves reste de la compétence du maire. En général, les IEN confrontés à ce genre de question m'appellent pour être conseillés. Un cahier des charges départemental est disponible sur le site de Mission Maternelle 77 qui peut être utilisé pour dialoguer avec les communes. Il est également possible de s'appuyer sur la circulaire.

SNUipp : Qu'en est-il de la formation des enseignants de TPS ?

Mme Breilloux : Tous les enseignants inscrits dans le dispositif scolarisation des moins de 3 ans ont participé à des temps de formation avec le-la directeur-trice et l'ATSEM. J'ai proposé une formation pour les enseignants ayant des TPS dans une classe multi-niveaux.

3 – Les ATSEM

SNUipp : Nous avons bien conscience que les atsem sont du ressort des mairies, mais il semble nécessaire de travailler avec les communes sur cette question.

La présence des ATSEM est nécessaire dans les écoles maternelles alors que ces postes sont en danger suite aux restrictions budgétaires. Leurs missions doivent également faire l'objet d'une concertation. Est-il envisageable de proposer des formations conjointes PE-ATSEM ?

Mme Breilloux : J'ai été entendue dans le cadre d'un audit sur le statut des ATSEM. Un travail est mené sur cette question au sénat.

Une formation PE-ATSEM est une bonne idée, c'est une piste à explorer en fonction des moyens pour l'année prochaine.

4 – Les rythmes scolaires en maternelle

SNUipp : De grandes inégalités existent d'une commune à l'autre : NAP proposés ou pas, les transitions des élèves entre les différents moments de la journée (cantine, sieste, centre, garderie) ne s'inscrivent pas toujours dans la bienveillance.

Certains temps dans la journée des élèves s'avèrent très difficiles à vivre : conditions des déjeuners dans les cantines, pauses méridiennes sans aucune activité proposée. Les enfants ne retournent pas en classe dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Dans certaines écoles, des enseignant-e-s ont proposé d'accompagner les élèves à la cantine ou pour l'endormissement des TPS, PS sur le temps d'APC. N'y a t il pas une piste de travail à proposer aux

équipes en partenariat avec les mairies ? Cela pourrait être une première réflexion pour améliorer l'accueil des plus jeunes dans les écoles.

Mme Breilloux : Ces difficultés existaient déjà avant la réforme des rythmes scolaires. En 2015, Mme Galéazi a rencontré l'union des maires sur la question des rythmes mais les municipalités restent maîtres d'œuvre sur leur territoire.

J'ai encouragé l'accompagnement des élèves durant ces différentes transitions pour les TPS, il est possible que certaines PS aient pu en bénéficier aussi. Utiliser le temps d'APC pour améliorer l'accueil des plus jeunes peut être envisagé.